

Le directeur du Centre Kawakibi pour la transition démocratique (Kadem), Mohsen Marzouk, a, à cette occasion, lancé un appel à tous les citoyens et à l'ensemble des composantes de la société civile pour faire preuve de vigilance lors de la rédaction de la nouvelle Constitution.

Il a mis l'accent sur la nécessité de faire prévaloir le dialogue pour faire face aux exigences de l'étape qu'il a qualifiée de «difficile», appelant à respecter la diversité intellectuelle en Tunisie.

Il a fait remarquer que le texte de la nouvelle Constituante doit concrétiser les objectifs de la révolution et tenir compte des spécificités de la société tunisienne dont l'égalité entre l'homme et la femme.

Saida Garrache, juriste et membre de l'Association des femmes démocrates, a passé en revue les raisons pour lesquelles plusieurs membres de la société civile ont appelé à la constitutionnalisation des droits de la femme et l'inscription, dans le préambule de la Constitution, du principe de l'égalité homme-femme.

Elle a mis l'accent sur la nécessité de préserver l'intégrité physique et morale de la femme, étant donné, a-t-elle fait savoir, que «près de la moitié des femmes tunisiennes sont victimes de violences».

Elle a appelé à s'inspirer du modèle turc en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Les participants à cette rencontre n'ont pas caché leur crainte de voir les droits et acquis de la femme menacés, estimant que «la révolution tunisienne n'a pas été accompagnée d'un changement des mentalités».

Source: allAfrica